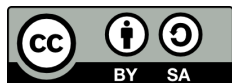


# Contre les coûts insoutenables des revues savantes

## Un mémoire de l'ABRC

FÉVRIER 2018

Préparé par Kathleen Shearer pour l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) en consultation avec le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR)



Cet ouvrage est publié sous la **licence internationale Creative Commons Attribution - Share-Alike 4.0.**

[www.carl-abrc.ca](http://www.carl-abrc.ca)

# Table des matières

<b>Situation actuelle</b> .....	2
<b>Causes prépondérantes</b> .....	2
<b>Réponses directes : travailler dans le système actuel</b> .....	4
1. Redistribuer le budget de la bibliothèque .....	4
2. Renégocier une meilleure entente.....	4
3. Déconstruire la méga-entente.....	5
Présenter un front de solidarité.....	7
<b>Réponses indirectes : régler les problèmes systémiques</b> .....	8
<b>Recommandations de mesures à prendre</b> .....	9

Le présent mémoire fournit un aperçu à l'intention des administrateurs d'universités canadiennes sur la situation problématique actuelle du coût des revues savantes, et présente des recommandations pour remédier à la situation.

## Situation actuelle

Au cours des dernières années, une convergence de l'augmentation des frais d'abonnement, du caractère défavorable des taux de change et du resserrement des dépenses dans les universités canadiennes a mis en évidence l'environnement économique non durable de l'accès aux revues savantes. En 2015, le Conseil des bibliothèques universitaires de l'Ontario a exposé le problème dans une lettre à l'intention des fournisseurs. [Traduction] « Nous connaissons d'énormes difficultés cumulatives sous les effets conjugués d'un financement fixe pour le secteur, du gonflement des coûts et de la baisse prévue du nombre d'étudiants. De plus, bon nombre d'établissements ont procédé à l'imposition de contraintes budgétaires à l'échelle du système, notamment la réduction ciblée des budgets des collections des bibliothèques. Le net affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain vient aggraver considérablement la situation<sup>1</sup>. » En 2016, l'ABRC a fait une déclaration semblable, affirmant qu'il existe actuellement une parfaite tempête de facteurs<sup>2</sup>. Un grand nombre de budgets d'acquisition des bibliothèques ne peuvent pas s'étirer davantage, ce qui nous pousse à devoir examiner de nouvelles stratégies et réponses.

## Causes prépondérantes

Bien que l'affaiblissement du dollar canadien et la stagnation des budgets aient contribué à la situation, le gonflement des prix des revues savantes, causé par le renforcement croissant et le manque de concurrence dans le marché international des revues, est la principale source du problème. Depuis plusieurs années, le coût des abonnements aux revues s'accroît de façon soutenue, bien au-delà des taux d'inflation :

- Dans l'ensemble, de 2011 à 2015, le prix des revues a augmenté d'environ 5 % à 7 % par année, soit quelque 25 % au cours de cette période de quatre ans, des hausses semblables ayant été observées en 2016 et 2017<sup>3</sup>. Cela reflète

---

<sup>1</sup> <http://ocul.on.ca/sites/default/files/2015-05-11%20OCUL%20Vendor%20Renewal%20Communication%20Statement.pdf>

<sup>2</sup> <http://www.carl-abrc.ca/fr/nouvelles/couts-des-revues/>

<sup>3</sup> <http://www.carl-abrc.ca/fr/nouvelles/couts-des-revues/>

l'aboutissement d'une tendance des hausses excessives de prix qui se poursuit depuis trente ans.

- L'indice des prix à la consommation canadien a augmenté de moins de 2 % par année au cours de la même période.
- Au Canada, en 2011, les 29 bibliothèques de recherche universitaires membres de l'ABRC ont déboursé collectivement environ 167 millions de dollars canadiens pour des abonnements à du contenu sous forme numérique (des revues en bonne partie); 215 millions de dollars en 2014; et environ 260 millions en 2016<sup>4</sup>.
- Les cinq principaux éditeurs, qui contrôlent plus de 50 % du marché, et plus de 70 % dans certaines disciplines, enregistrent une marge bénéficiaire de l'ordre de 28 % à 38,9 %<sup>5</sup>.

Les prix des revues fixés par bon nombre des grands éditeurs internationaux sont nettement plus élevés que le coût réel de leur publication, ce qui signifie que les plus grands éditeurs commerciaux réalisent d'énormes profits. Comme l'ont expliqué le professeur Vincent Larivière de l'Université de Montréal et ses divers collaborateurs, ces éditeurs sont en mesure de réaliser de gros profits en raison de l'économie particulière de l'édition savante. Contrairement à la plupart des relations avec les clients, les auteurs offrent leurs biens sans recevoir de compensation financière, alors que la grande majorité des consommateurs (c'est-à-dire les lecteurs qui accèdent aux abonnements institutionnels) ne participent aucunement au processus d'achat<sup>6</sup>. Dans cette situation, les variations des prix n'influencent pas la demande, et les bibliothèques ne peuvent pas facilement limiter les achats, car les titres des revues sont perçus par les chercheurs comme étant uniques et irremplaçables<sup>7</sup>.

Le problème a été quelque peu allégé par les négociations des consortiums d'achat des bibliothèques. Au cours de la dernière décennie, les négociations des consortiums pour les revues et d'autres bases de données (par l'intermédiaire du Réseau canadien de documentation pour la recherche [RCDR] et d'autres consortiums régionaux) ont permis de fournir un meilleur accès aux résultats de recherche, de réduire les coûts en général et de mettre à la disposition des plus petits établissements des ressources qu'ils ne pourraient pas s'offrir autrement. Cette situation est possible grâce à l'adoption de « méga-ententes », à savoir un prix forfaitaire pour un accès illimité à tous les titres de périodiques de l'éditeur. Néanmoins, la méga-entente a aussi eu des répercussions négatives. Les grands ensembles sont de nature à devenir plus grands et plus chers à chaque nouvelle

---

<sup>4</sup> <http://www.carl-abrc.ca/fr/nouvelles/couts-des-revues/>

<sup>5</sup> <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0127502>

<sup>6</sup> <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0127502>

<sup>7</sup> <http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0127502>

période de négociations. Les bibliothèques sont contraintes parce que les éditeurs leur demandent un prix légèrement moindre que celui de l'ensemble complet pour une sélection de titres bien plus restreinte, faisant en sorte qu'il est très difficile pour elles de réduire leurs dépenses<sup>8</sup>. Même si la méga-entente a augmenté la quantité de contenu disponible, elle a également donné davantage de pouvoir aux grands éditeurs, a favorisé le renforcement du marché et a exigé la réorientation des dépenses par les bibliothèques provenant d'autres ressources.

## Réponses directes : travailler dans le système actuel

À l'heure actuelle, les bibliothèques et les établissements appliquent trois stratégies pour gérer la progression des frais d'acquisition de revues :

### 1. Redistribuer le budget de la bibliothèque

Bon nombre de bibliothèques ont réagi initialement au manque de fonds en transférant des sommes affectées ailleurs dans leur budget à des abonnements visés par une méga-entente. Elles ont réduit les services offerts dans d'autres secteurs, ont réaffecté des fonds provenant d'autres ressources d'information telles que les monographies, ont annulé les abonnements aux périodiques qui ne font pas partie des méga-ententes, et ont cessé de faire de nouveaux achats. Malgré la situation, plusieurs bibliothèques en sont à un stade où elles ne peuvent plus transférer de fonds provenant d'autres parties de leur budget, et elles doivent prendre des mesures draconiennes pour contrer la hausse du prix des revues.

### 2. Renégocier une meilleure entente

Les bibliothèques universitaires canadiennes travaillent en collaboration par l'intermédiaire des consortiums régionaux et nationaux d'acquisition de licences; elles ont été en mesure de limiter la hausse des coûts de 3 % à 5 % chaque année. Toutefois, cela n'est pas suffisant pour les nombreux établissements aux prises avec des contraintes budgétaires appréciables. Pour le RCDR, le plus important objectif de négociation pour l'ensemble des licences en 2016-2017 a été de limiter l'augmentation des coûts à un taux maximal de 2 % chaque année. Il travaille également à offrir aux membres une plus grande latitude en ce qui concerne leurs licences. Plusieurs licences contiennent à présent une clause de retrait, laquelle permet aux établissements de se retirer au milieu de la période

---

<sup>8</sup> [https://www.crkn-rcdr.ca/sites/crkn/files/2017-11/5-GTME-V2-De%CC%81fis lie%CC%81s a%CC%80 la viabilite%CC%81\\_FR.pdf](https://www.crkn-rcdr.ca/sites/crkn/files/2017-11/5-GTME-V2-De%CC%81fis%20lie%CC%81s%20a%CC%80%20la%20viabilite%CC%81_FR.pdf)

d'application de la licence. Le RCDR négocie par ailleurs l'obtention de plus petites sous-collections à un tarif réduit pour les établissements qui ne peuvent plus se permettre des abonnements en vertu de la méga-entente.

Bien que le RCDR soit parvenu à atteindre ces objectifs auprès de certains éditeurs, il n'a pas réussi à obtenir un taux maximal de 2 % (et d'autres conditions) lors des négociations avec chacun d'entre eux. À l'étranger, où des préoccupations semblables concernant la hausse des frais d'abonnement ont été soulevées, les négociations entre le consortium d'acquisition de licences de l'Allemagne (ainsi que jusqu'à dernièrement en Finlande) et Elsevier, l'un des plus grands fournisseurs de revues scientifiques, techniques et médicales, est dans une impasse. Dans les deux pays, les parties négociant au nom des universités ont visé à améliorer la tarification et à faire la transition au libre accès<sup>9</sup>.

### 3. Déconstruire la méga-entente

Des efforts considérables ont été consentis pour contrer les répercussions négatives de la méga-entente décrites précédemment. Plusieurs établissements canadiens se sont retirés d'accords de licence conclus au titre d'une méga-entente au cours des dernières années, notamment : la Memorial University of Newfoundland, l'Université Laval et l'Université de Montréal; d'autres établissements étudient et envisagent les options qui leur sont offertes.

L'Université de Montréal est l'université la plus active au Canada à cet égard. En partenariat avec le professeur Larivière et son équipe, elle a combiné les données d'utilisation et les analyses de citations avec les résultats d'une enquête détaillée afin de cerner les revues qui sont réellement essentielles pour la collectivité de l'Université de Montréal<sup>10</sup>.

Ces données ont provoqué un changement de paradigme dans leur processus de négociation : il n'est plus fondé sur le prix offert par l'éditeur, mais sur le prix que l'Université de Montréal juge équitable, compte tenu du prix de l'éditeur pour les abonnements individuels et des besoins réels de la collectivité de l'Université de Montréal<sup>11</sup>. À l'heure actuelle, trois grands éditeurs ont accepté l'offre des

---

<sup>9</sup> En Finlande, les deux parties ont convenu d'une entente de trois ans qui comprend une réduction de 50 % des frais « APC » que paient les chercheurs finlandais, mais il n'est pas clair si la réduction espérée au tarif d'abonnement a eu lieu. En Allemagne, les responsables du projet DEAL, dirigé dans le cadre de la Conférence des recteurs d'universités allemandes, tentent aussi de négocier un accord de licence avec Elsevier, mais sans succès. Cette situation a fait en sorte qu'en janvier 2017, Elsevier a interdit à plusieurs établissements allemands de consulter ses revues, mais la société a rétabli leur droit d'accès pendant que les négociations se poursuivent.

<sup>10</sup> L'Université de Montréal a conclu, à la suite de cet exercice, que seulement 11,6 % à 36,9 % des revues visées par une méga-entente étaient essentielles.

<sup>11</sup> Selon l'Université de Montréal, la différence entre son offre et celle de l'éditeur dépasse parfois 50 %.

bibliothèques de l'Université de Montréal, et deux méga-ententes ont été déconstruites parce qu'il n'a pas été possible de conclure un accord. Bien que cela ait réduit de façon marquée le nombre de revues auxquelles l'université est abonnée, l'étude a permis de cerner les revues qui doivent absolument être conservées; de plus, les frais d'acquisition des bibliothèques de l'Université de Montréal ont considérablement diminué<sup>12</sup>.

Lorsqu'il s'agit d'annuler un titre de revue, les établissements doivent bien comprendre le contenu qui revêt une certaine importance pour son corps professoral et ses étudiants. S'appuyant sur les efforts de l'Université de Montréal, le Projet sur l'utilisation des revues du RCDR a permis d'évaluer les citations des revues, les perceptions des membres du corps professoral et l'utilisation actuelle des titres de revues. Cet exercice, dirigé une fois de plus par Vincent Larivière, a suivi une étude antérieure consistant à analyser l'utilisation dans quatre universités québécoises qui a révélé que, sur une période de cinq ans, près de 80 % des titres auxquels on s'était abonné n'avaient pas été consultés. Le projet a été conçu afin de permettre aux bibliothèques de mieux comprendre les revues qui sont essentielles et consultées fréquemment par les chercheurs canadiens, et celles qui ne le sont pas. Vingt-huit universités ont participé au projet sur l'utilisation des revues, et les résultats devraient permettre aux établissements individuels de mieux comprendre l'utilisation et les citations dans leur propre campus par rapport aux perceptions du corps professoral à l'égard de la valeur des revues.

Les établissements qui se retirent de la méga-entente doivent tenir des discussions individuelles avec les éditeurs sur la tarification et sur le maintien perpétuel de l'accès. De plus, ils risquent de perdre le pouvoir de travailler de façon concertée. Pour aborder cette question, le RCDR a constitué un groupe de travail sur la transition des licences ayant pour objectif de déterminer comment le RCDR peut aider et appuyer les membres selon deux approches : proposer d'autres possibilités à la méga-entente complète dans le cadre des négociations du RCDR, et suggérer des façons dont le RCDR peut appuyer les membres qui choisissent de se retirer d'une méga-entente.

Il y a d'importantes conséquences pour le RCDR et d'autres consortiums régionaux dans une situation où les universités commencent à se retirer

---

<sup>12</sup> Pour illustrer, lorsque les bibliothèques de l'Université de Montréal ont réduit le nombre de revues de Springer en 2016, elles n'ont gardé que 150 des 2 266 revues de la collection (soit 6,6 % des titres). Selon l'analyse de l'utilisation effectuée par la bibliothèque en collaboration avec l'équipe de recherche de Vincent Larivière, les 150 titres représentaient 42 % des téléchargements de l'Université de Montréal auprès de Springer. Même si les revues annulées ne sont plus à la disposition de la collectivité de l'Université de Montréal directement, elles peuvent toujours être consultées par voie de prêts interbibliothèques. <http://www.bib.umontreal.ca/communiqués/20160505-DC-annulation-springer.htm>

systematiquement de ces accords de licence. Cela pourrait entraîner, en particulier, une hausse des prix pour les plus petits établissements canadiens qui tirent les plus grands avantages des consortiums. Par ailleurs, cette situation pourrait causer l'affaiblissement du pouvoir de négociation collectif, entraînant une hausse des prix pour un contenu moindre pour l'ensemble des établissements.

## Présenter un front de solidarité

Pour chacune de ces stratégies, il est impératif que le milieu universitaire général appuie les objectifs de négociation des bibliothèques (et ceux des consortiums), et que nous acceptions collectivement la possibilité de perdre l'accès complet aux titres de revues au cas où les éditeurs ne seraient pas d'accord avec nos conditions. En Finlande et en Allemagne, par exemple, le milieu de la recherche et la direction des universités ont fortement soutenu la position de leurs bibliothèques à l'égard de la position de négociation des consortiums. La collectivité scientifique de la Finlande a lancé une pétition à l'appui de son consortium d'acquisition de licences (FinELib), ayant pris l'engagement de s'abstenir de participer à un comité de lecture ou à titre de rédacteur pour les revues jusqu'à ce qu'un accord soit conclu. Plus de 2 800 personnes ont signé la pétition<sup>13</sup>. En Allemagne, où les négociations sont dirigées par la Conférence des recteurs d'universités allemandes, le milieu de la recherche a également appuyé les négociations. Une approche concertée à l'échelle nationale au Canada exercera une plus forte pression sur les éditeurs et nous permettra d'atteindre nos objectifs en ce qui concerne une meilleure latitude, une réduction des prix et d'autres conditions.

L'un des facteurs qui compliquent les négociations avec les éditeurs est le fait que les prix des ressources savantes ne sont pas très transparents dans l'environnement actuel, souvent en raison des clauses de non-divulgaration dans les accords de licence des éditeurs. Il est extrêmement difficile de comparer l'efficacité de la tarification entre les consortiums en raison des différences chez les consortiums, de la variabilité des accords et des contraintes de confidentialité. Aucun établissement ou consortium ne sait réellement s'il débourse un prix juste, ce qui entraîne de grandes divergences de prix dans l'ensemble des établissements et des pays<sup>14</sup>. Pour mieux comprendre l'environnement actuel de la tarification au Canada, l'ABRC a lancé une initiative consistant à publier les frais d'acquisition de licences déboursés par les établissements. Cet échange collaboratif des renseignements sur l'acquisition de licences au Canada permettra de créer des conditions équitables dans le marché et fera ressortir les dépenses élevées en matière de revues auprès de tous les intervenants, dans l'ensemble des campus.

---

<sup>13</sup> <http://tiedonhinta.fi/en/english/>

<sup>14</sup> <http://escholarship.org/uc/item/4xf9h43j>



## Réponses indirectes : régler les problèmes systémiques

Chacune des stratégies abordées précédemment peut être efficace et entraîner une baisse des coûts à court terme, mais le prix des revues savantes continuera probablement de croître à long terme. Pour s'attaquer réellement à ce problème, la collectivité canadienne (et internationale) doit traiter les causes fondamentales.

L'un des facteurs clés contribuant au problème des frais d'abonnement est notre dépendance sur les mesures d'impact des revues comme principal moyen d'évaluer la qualité et l'incidence de la recherche. Le milieu de la recherche a tendance à vouloir publier ses articles dans les revues de prestige en raison de l'utilisation courante des mesures d'impact axées sur les revues et les articles pour l'évaluation de la recherche, surtout dans le cadre des décisions relatives à la promotion et à la permanence. Toutefois, le pouvoir accordé aux mesures d'impact axées sur les revues a donné lieu à une augmentation de plusieurs problèmes systémiques dans le marché de l'édition savante, notamment la capacité des grands éditeurs d'imposer des prix extrêmement élevés pour leur contenu.

Il n'y aura aucun allègement à long terme de hausses de prix tant que nous ne promovons pas collectivement la transition vers un système de communication savante plus ouvert et que nous n'investissons pas dans une infrastructure et des services plus durables. Des plateformes telles que Érudit, Open Library of Humanities et Knowledge Unlatched représentent toutes de nouvelles solutions de rechange intéressantes par rapport aux situations de méga-ententes existantes avec des éditeurs commerciaux. De plus, le fait d'élargir le rôle des établissements en ce qui concerne la gestion et la prestation d'un accès au contenu produit localement, en plus de mécanismes d'évaluation appropriés, permettra de reprendre en partie le contrôle du système du secteur commercial.

En 2015-2016, l'ABRC a publié le livre blanc intitulé *Universités canadiennes et édition pérenne* afin d'amorcer des conversations avec les principaux intervenants au sujet des défis et des possibilités qu'offre l'édition savante dans le paysage actuel. L'intérêt manifesté par les directions des universités est encourageant et suggère qu'une stratégie plus détaillée s'avérerait très utile. En 2016, l'ABRC a publié sa *Feuille de route sur la communication savante*, laquelle a présenté plusieurs activités aidant à stimuler l'apport de changements positifs vers un système de communication savante ouvert, durable, efficace et innovant. Cette feuille de route a placé les objectifs et les activités dans le cadre d'une logique cohérente et d'une stratégie de changement en communication savante et a ciblé les activités visant à réduire le coût

des revues savantes, en plus d'établir d'autres voies possibles pour diffuser les résultats savants<sup>15</sup>.

## Recommandations de mesures à prendre

Il y a un besoin urgent de se pencher sur cette situation. Par ailleurs, il est essentiel d'adopter une approche coordonnée dans l'ensemble des universités afin d'apporter un changement systématique. Plus tôt cette année, le U15 a déclaré être en faveur d'un environnement d'édition pérenne pour les communications savantes et de recherches. La déclaration fait valoir ce qui suit : « L'accès aux connaissances universitaires et aux travaux de recherche est essentiel à la découverte scientifique, à l'innovation et à l'enseignement. Afin de maximiser le transfert et l'impact du savoir, le travail de nos chercheurs doit être facilement accessible dans le monde entier. Les grandes universités de recherche ont aussi besoin d'un accès en temps utile et continu aux résultats des travaux de recherche et d'érudition internationaux afin de faire progresser et de diffuser les connaissances et, également, de développer la prochaine génération de chercheurs. Le cycle de vie de cette recherche dépend d'un écosystème de communication sain [...]»<sup>16</sup>.

Les chercheurs se sont grandement investis dans le système de communication scientifique; par conséquent, nous avons le devoir collectif de veiller à ce qu'il fonctionne de façon efficace et à ce que nous utilisions les fonds publics de manière responsable. Pour instaurer un changement positif de façon efficace, il sera essentiel d'aborder ensemble ces questions dans les établissements et les collectivités selon une approche coordonnée à l'échelle nationale, et de mobiliser la collectivité internationale. À cette fin, nous suggérons plusieurs mesures que peuvent prendre les universités canadiennes pour régler le problème des prix insoutenables des revues savantes :

1. Encourager les universités et les consortiums à adopter une position ferme contre la hausse déraisonnable des prix et les contraintes imposées par les éditeurs.
2. Sensibiliser le milieu universitaire en général aux enjeux. Les bibliothèques sont dans une meilleure position lorsque les chercheurs et les administrateurs appuient les solutions.
3. Sensibiliser les autres intervenants aux limites inhérentes des mesures d'impact comme le facteur d'impact des revues, et travailler avec eux afin de

---

<sup>15</sup> [http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2017/03/CARL\\_ScholComm\\_Roadmap\\_FR.pdf](http://www.carl-abrc.ca/wp-content/uploads/2017/03/CARL_ScholComm_Roadmap_FR.pdf)

<sup>16</sup> [http://u15.ca/sites/default/files/declaration\\_u15\\_sur\\_l\\_edition\\_perenne.pdf](http://u15.ca/sites/default/files/declaration_u15_sur_l_edition_perenne.pdf)

définir un éventail plus général de mesures d'évaluation qui reflètent plus précisément la qualité, l'incidence et la valeur de la recherche.

4. Investir dans des plateformes, des services et une infrastructure d'édition scientifique pérennes qui répondent aux besoins des chercheurs et fournir des solutions de rechange pratiques à l'égard du système existant. Les bibliothèques travaillent déjà à l'échelle nationale et internationale à l'élaboration de cette infrastructure, mais nécessiteront un soutien pour redistribuer les fonds dans de nouveaux modèles.